

21 mars
10h30/12h30

EMPLOI ET INCLUSION SOCIALE : L'UNION EUROPÉENNE EN SOUTIEN DES PROJETS LOCAUX

Présentation de la formation

Dans le cadre du budget 2021-2027, l'Union européenne s'est fixée des objectifs ambitieux pour favoriser l'emploi, réduire la pauvreté, lutter contre les exclusions et accompagner les populations les plus fragilisées par la crise, en particulier les jeunes... autant de priorités partagées par les collectivités territoriales françaises et qui se traduisent par de nombreux projets locaux .

Près de 6,7 Milliards d'€ de Fonds social européen (FSE+) sont ainsi affectés à la France dans le cadre d'une nouvelle programmation de 7 ans, qui permet notamment d'appuyer les interventions des collectivités territoriales, au titre de leurs compétences en matière de fonctionnement et d'inclusion sociale.

Cette formation vise à décrypter les grandes lignes d'intervention du FSE+ au titre de la politique de cohésion et mieux connaître leur déclinaison au niveau local.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la logique d'intervention de l'Union européenne dans les territoires
- S'approprier le mode opératoire et les grandes lignes de la programmation 2021-2027 du Fonds social européen (FSE) +
- Identifier les interlocuteurs et les mesures pertinentes au niveau local

Déroulé

- Rappel du cadre financier et des grandes lignes d'intervention de l'UE
- Présentation du programme national FSE+ et des mesures en matière d'emploi et d'inclusion sociale intéressant les collectivités territoriales
- Présentation des actions menées par un Conseil régional et un Conseil départemental en tant qu'organisme intermédiaire

Intervenant.e.s

- Christophe MOREUX, Directeur du Pôle Territoires et cohésion de l'AFCCRE
- Pierre SIMON, Chargé de mission en charge de l'inclusion, Mission d'appui au déploiement des programmes, DGEFP, Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion
- Samia LACOSTE, Responsable du service FSE, Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes
- Alexandra BOUVIER-GALLAY, chargée de mission FSE, Conseil départemental de l'Oise